

CAPPEI 2023-2024



Professeurs stagiaires CAPPEI

Session N-I 2023-2024



19 juin : journée Accueil Pôle inclusif 78



20 juin : journée chez tuteurs



22/23 juin : Journées à l'INSPE
(INSPE)



22/23 juin : Journées Visites établissements
(INSEI)

L'ÉCOLE INCLUSIVE

La loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de la République (8 juillet 2013)

et de récents textes réglementaires permettent une meilleure prise en compte

des besoins spécifiques des élèves

et des étudiants en situation de handicap.

« reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. Elle s'enrichit et se conforte par le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de la communauté éducative. »



CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2019

ECOLE INCLUSIVE

« Un meilleur accueil de l'élève à son arrivée dans l'école ou l'établissement, des adaptations et aménagements pédagogiques mis en place dans la classe, ainsi qu'un suivi au plus près de ses besoins améliorent dès à présent la fluidité du parcours des élèves et leurs possibilités d'acquérir une certification en vue de leur insertion sociale et professionnelle. »



À savoir ...

- Instituer un service départemental École inclusive
- Organiser les **Pôles Inclusifs d'Accompagnement localisés**
- Mieux accueillir les parents et mieux scolariser les élèves
- Reconnaître le travail des enseignants, les soutenir et déployer une offre de formation accessible
- Renforcer l'appartenance des AESH à la communauté éducative
- Simplifier les démarches pour tous
- Mieux suivre les parcours inclusifs et évaluer la qualité des actions

NUAGE DE MOTS



Pôle inclusif

- PERMETTRE UN PILOTAGE DÉPARTEMENTAL DE L'ÉCOLE INCLUSIVE
- MUTUALISER LES RÉPONSES PÉDAGOGIQUES AUX BESOINS PARTICULIERS
- RENFORCER LA LOGIQUE ET LA RÉUSSITE DU PARCOURS DE SCOLARISATION

LE PÔLE INCLUSIF 78

Accompagnement des enseignants et des élèves dans un maillage territorial

Ludovic FAYD'HERBE

IEN Bassins Poissy-Sartrouville et
St Germain-en-Laye

Assistante: **Fatima BENAMAR**
ce.0781943n@ac-versailles.fr

Stéphanie DÉCULTOT

IEN Bassins Mantes-Les Mureaux et
Rambouillet

Assistante: **Delphine BARRET**
ce.0783699x@ac-versailles.fr

Eugénie SÉVELY

IEN Bassins Plaisir-Versailles et
St Quentin-en-Yvelines

Assistante: **Delphine BARRET**
ce.0783699x@ac-versailles.fr

CPC

Poissy/Sartrouville
Jérôme PASDELOUP

Jerome.pasdeloup@ac-versailles.fr

St Germain-en-Laye
Chrystèle TARAVELLA

chrystele.taravella@ac-versailles.fr

Mantes
Corinne HALLÉGOT

corinne.hallegot@ac-versailles.fr

Les Mureaux
Hélène ALFIER

helene.alfier@ac-versailles.fr

Rambouillet
Marie SARDINHA

msardinha@ac-versailles.fr

Plaisir - Versailles
Maud VAPPÉREAU

maud.vappereau@ac-versailles.fr

St-Quentin-en-Yvelines
Blandine DELMARRE

blandine.delmarre@ac-versailles.fr

CASNAV 1 D

Sylvain ARGENCE

Sylvain.argence@ac-versailles.fr

CASNAV 2 D

Clara WACHTER

Marie-Clara.Wachter@ac-versailles.fr

NUMÉRIQUE

Jean-Charles SCEMAMA

j-charles.scemama@ac-versailles.fr

Poissy-Sartrouville et
St Germain

Camille DUVAL

cpc3ash1@ac-versailles.fr

Mantes-Les Mureaux et
Plaisir-Versailles

Laurence BORIE

cpc1ash1@ac-versailles.fr

Rambouillet
St-Quentin-en-Yvelines

Sophie LAMBRON

cpc2ash1@ac-versailles.fr

ÉQUIPES RESSOURCES

Equipe Ressource TSA : ER TSA

Thibaut PIALAT : PE
Maureen BRADY : PSYEN EDA

Equipe Pluridisciplinaire d'Appui aux Ecoles : EPAE

Magali PETIT : PSYEN EDA
Christine VARY : Aide pédagogique
Christine ANDRIES : Aide relationnelle
Patricia SAMPEREZ : Psychomotricienne
Pascale CHARPENTIER : Educatrice de jeunes enfants
Amina KHARROUBI : Educatrice spécialisée
Olivier BLIN: Titulaire remplaçant EPAE

Service départemental de l'école inclusive : SDEI

Parcours de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

Stéphanie DECULTOT

IEN

Eugénie SEVELY

IEN

Ludovic FAYD'HERBE

IEN

Sophie CHAUVEAU

Chargé de mission SDEI

Catherine RESIBOIS

Coordonnatrice compensations

Domitille POUPART

Coordonnatrice orientation

Luc PERSONNETAZ

Coordonnateur matériel pédagogique adapté

Virginie LOCHET

CDDEA 1

Marie-Catherine DENIS-SCHMITT

Chargée mission aux affectations 2 degré CASNAV

Yvelise VALENTIN

Appui administratif APADHE

Evelyne BEAUDOUT

Appui administratif EHP

Marianne LEBRUN

Coordonnatrice compensations

Caroline DE TAUZIA

Mission orientation

Patricia VANDEN NESTE

Prêt aux familles

Emilie LORANG

CDDEA 2

Anthony GUILLOU

Appui administratif APADHE

Valérie GABET

Coordonnatrice compensations

Magali SALIH

Mission orientation

Cyril LENOBLE

Maintenance

Nathalie KORWIN

CDDEA 3

Vincent LUSSIANA

Coordonnateur compensations

Frédéric STERTZEL

Mission SI

Catherine FORESTIER

Assistante coord. AESH

Ariane SERVA

Cellule d'accueil et d'appui

48 ERSH

7 référents enfance
Mis à disposition de la
MDPH

PÔLE INCLUSIF



PÔLE INCLUSIF LA GRANDE DIFFICULTÉ SCOLAIRE

LES STRUCTURES

- ❖ 24 SEGPA
- ❖ 4 Unités Locales en Etablissements pénitentiaires
- ❖ 2 Etablissements Régionaux du Premier Degré

LES ENJEUX ET FINALITÉS DES EGPA

Les éléments
clés de la
circulaire de
2015

- Favoriser l'inclusion
- Appui des programmes du collège
- Développer les compétences du socle
- Viser le DNB-Pro

- Construire un projet personnel d'orientation
- Accéder à une formation les conduisant à une qualification de niveau 3

- Suivre, sécuriser et valider un parcours
- Etablir un bilan annuel

RASED
Réseaux d'Aides Spécialisées aux
Élèves en Difficulté

LE RASED UN ÉLÉMENT DU PÔLE RESSOURCE

Pour qui ?

- Les élèves d'écoles maternelles et élémentaires qui rencontrent des difficultés persistantes perturbant leurs apprentissages

Quelles aides ?

- Des aides pédagogiques ou à dominante relationnelle
- Les RASED renforcent les équipes pédagogiques des écoles, les aident à analyser les situations d'élèves en grande difficulté et à construire des réponses adaptées.

Par qui ?

- Des enseignants spécialisés, personnes ressources de l'école inclusive
- Des psychologues de l'éducation nationale

Pôle inclusif

Elèves en situation de handicap

DES DISPOSITIFS

- ❖ 74 Ulis Ecole
 - ❖ 62 Ulis Collège
 - ❖ 16 Ulis Lycée
-
- ❖ 8 UEMA et 1 UEEA
 - ❖ 103 enseignants répartis dans les établissements et services
 - ❖ Du secteur médico-social (Itep, EMP, IME, IMpro, IEM, Sessad, ...)
 - ❖ Du secteur sanitaire (Hôpitaux, CMP, ...)

U E dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé

Article I - a) **Les unités d'enseignement** définies aux articles D. 351-17 et 18 du code de l'éducation mettent en oeuvre tout dispositif d'enseignement visant à la réalisation des projets personnalisés de scolarisation des élèves handicapés ou souffrant d'un trouble de la santé invalidant

Arrêté du 2 avril 2009 : précisant les modalités de création et d'organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé pris pour l'application des art. D 351-17 à 20 du code de l'éducation.

Circulaire n° 2016-117 du 8 août 2016 : parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires



ULIS école, collège, lycée

Les élèves orientés en Ulis sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de regroupements.

Les Ulis constituent un dispositif qui offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.

Circulaire n° 2015-129 du 21 août 2015 : Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré.



UEMA/UEEA

- Le plan autisme 2013-2017 prévoit la création d'Unités d'Enseignement en Maternelle (UEM)
- Les conditions de création et de fonctionnement des UEMA sont précisées par un cahier des charges national spécifique
- Coopération étroites entre 3 services: ARS, IA-DASEN et ESMS porteur de l'UEM
- Les UEMA constituent une modalité de scolarisation en maternelle d'enfants avec TSA
- Des interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se référant aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS

Calendrier des formations

et

journées visites – tuteur

CALENDRIER

CALENDRIER CAPPEI – INSPE / INSEI – 2023/2024

	INSPE	L	M	M	J	V
25	19/23 juin	N-1	20		N-1	N-1
36	4/8 sept.					
37	11/15 sept.				RASED	
38	18/22 sept.	18				
39	25/29 sept.	UE-OLUS SECPA				
40	2/6 oct.					
41	9/13 oct.					
42	16/20 oct.					
43	23/27 oct.					
44	30 oct./3 nov.					
45	6/10 nov.					
46	13/17 nov.		14			
47	20/24 nov					
48	27 nov./1 déc.					
49	4/8 dec					
50	11/15 dec					
51	18/22 dec					
52	25/29 dec					
1	1/5 janv.					
2	8/12 janv.					
3	15/19 janv.			18		
4	22/26 janv.					
5	29 janv./ 2 fev					
6	5/9 fev					
7	12/16 fev					
8	19/23 fev					
9	26 fev /1 mars					
10	4/8 mars					
11	11/15 mars					
12	18/22 mars				22	
13	25/29 mars					
14	1/5 avr.					
15	8/12 avr.					
16	15/19 avr.					
17	22/26 avr.					
18	29 avril/3 mai					
19	6/10 mai					
20	13/17 mai					
21	20/24 mai					
22	27 /31 mai					
23	3/7 juin					

	INSEI	L	M	M	J	V
25	19/23 juin	N-1	20		Visites	
36	4/8 sept.					
37	11/15 sept.					
38	18/22 sept.	18				
39	25/29 sept.					
40	2/6 oct.					
41	9/13 oct.					
42	16/20 oct.					
43	23/27 oct.					
44	30 oct./3 nov.					
45	6/10 nov.					
46	13/17 nov.					
47	20/24 nov					
48	27 nov./1 déc.		28			
49	4/8 dec					
50	11/15 dec					
51	18/22 dec					
52	25/29 dec					
1	1/5 janv.					
2	8/12 janv.					
3	15/19 janv.			18		
4	22/26 janv.					
5	29 janv./ 2 fev					
6	5/9 fev					
7	12/16 fev					
8	19/23 fev					
9	26 fev /1 mars					
10	4/8 mars					
11	11/15 mars				15	
12	18/22 mars					
13	25/29 mars					
14	1/5 avr.					
15	8/12 avr.					
16	15/19 avr.					
17	22/26 avr.					
18	29 avril/3 mai					
19	6/10 mai					
20	13/17 mai					
21	20/24 mai					
22	27 /31 mai					
23	3/7 juin					

			Formation
	Congés		
	Journées tuteurs		

LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- Par les tuteurs
- Par les CPC du Pôle inclusif

VISITES CHEZ LES TUTEURS

- 4 journées filées
- Observation sur le contexte d'exercice du tuteur
- Échanges, mutualisation et élaboration de ressources
- Pour une compréhension du contexte et des gestes professionnels

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES CP DU PÔLE INCLUSIF

- Plusieurs visites adaptées aux besoins des stagiaires
- Possibilité de visites en « regards croisés »
- Observations de séances
- Entretiens réflexifs
- Formalisation d'écrits réflexifs
- Echanges à distance

Charte de la visite-conseil

Pôle inclusif ASH - 78



Objectif

La visite conseil a pour seul objectif de vous apporter aide et conseils que vous soyez un enseignant(e) débutant(e) ou plus expérimenté(e). Elle est l'occasion d'échanger sur des questions de métier et pour nous, conseillers pédagogiques, d'être à l'écoute de vos questionnements et préoccupations légitimes.

Cette charte de la visite conseil est un outil pour vous aider à anticiper cette visite.

- **L'enseignant visité**

En amont :

- Prévenir par retour de mail immédiat tout empêchement concernant la date.
- Avoir informé de la visite l'établissement et les élèves.
- Transmettre les documents de préparation de la séance par mail si possible au moins 3 à 4 jours avant
- Prévoir l'installation du CPC (table, chaise) pour une vision d'ensemble (élèves et tableau)

Jour J :

- Mettre à disposition des documents papier supports de la séance : fiches de séance et de séquence, support(s) élève.
- Mettre à disposition tous documents que vous jugerez utiles de nous montrer.

Après la visite :

- Envoyer **votre retour réflexif en format Word** (une page maximum) dans les 4 jours suivant l'entretien.

- **Le formateur**

En amont :

- Informer l'enseignant de la date et l'heure de la visite au moins une semaine avant.

Le jour J :

- Arriver au moins un quart d'heure avant le début de la séance.
- Lors de la première visite, poser le cadre de l'accompagnement.
- Envisager et prévenir l'enseignant des visites conjointes à deux conseillers pédagogiques

Après la visite :

- Faire un retour sur les points saillants en s'appuyant **sur le retour réflexif réceptionné.**
- Rester en lien pour toute question complémentaire

L'équipe des conseillers pédagogiques du Pôle inclusif ASH à votre écoute

Hélène ALFIER

Sylvain ARGENCE

Blandine DELMARRE

Corinne HALLÉGOT

Jérôme PASDELOUP

Marie SARDINHA

Jean-Charles SCÉMAMA

Chrystèle TARAVELLA

Maud VAPPEREAU

TÉMOIGNAGE D 'UNE ANNÉE DE FORMATION CAPPEI (BETTY)



LA CERTIFICATION



LA CERTIFICATION : 3 ÉPREUVES

- une séance pédagogique
 - d'une durée de 45 min avec un groupe d'élèves
 - préparation de l'analyse de la séance hors présence du jury (10 à 15 min)
 - suivie d'un entretien d'une durée de 45 min avec la commission

- Un dossier élaboré par le candidat portant sur sa pratique professionnelle
 - Présentation du dossier 15 min
 - Entretien de 45 min

- Une action témoignant du rôle de personne-ressource
 - Présentation pendant 10 min
 - Échange d'une durée de 20 min avec la commission



LA CERTIFICATION : NOTATION

- Chaque épreuve est notée de 0 à 20.
- Une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des trois épreuves est exigée pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).
- Le candidat peut demander à conserver les notes supérieures ou égales à 10 sur 20 obtenues lors de la session suivante.

LA CERTIFICATION : LE JURY

- Un jury désigné par le recteur de l'ensemble des membres des commissions
- Chaque commission est composée :
 - Un IEN ASH ou IPR chargé d'une mission pour l'ASH
 - Un IEN CCPD, IA-IPR disciplinaire, IEN EG ou ET, Dasen ou Daasen
 - Un formateur ou CPC impliqué dans la formation au CAPPEI (mais n'ayant pas suivi le candidat)
 - un enseignant spécialisé du parcours de formation suivi par le candidat.
- CAPPEI délivré par le recteur d'académie avec mention du parcours de formation suivi par le candidat.

BLASON DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

38 participants → 6 groupes de 6 à 7 participants

Consigne : Élaborer dans chaque groupe votre blason de l'école inclusive.

Restitution : Il s'agira pour chaque groupe de présenter son blason

Notre mission dans l'école inclusive

3 alliés ou armes (ressources ou outils)

1 monstre à vaincre (interne ou externe)

3 qualités à avoir

3 ennemis (ou obstacles à surmonter)

Une réussite à partager

Notre devise de l'école inclusive

Blason stagiaires/tuteurs CAPPEI

Notre mission dans l'école inclusive

Permettre à tout enfant de devenir élève et de progresser à son rythme de trouver sa place au sein du système éducatif puis de la société.

3 alliés ou armes (ressources ou outils)

- la communication
- les partenaires
- les ressources référencées (CANOPE, EDUSCOL, POLE INCLUSIF...)

1 monstre à vaincre (interne ou externe)

- la routine

3 qualités à avoir

- écoute / observation
- posture bienveillante
- patience

3 ennemis (ou obstacles à surmonter)

- la méconnaissance
- la communication
- la peur

Une réussite à partager

Notre devise de l'école inclusive

Chacun peut trouver sa place.

Blason stagiaires/tuteurs CAPPEI

Notre mission dans l'école inclusive

Garantir une scolarisation de qualité à tous les élèves en prenant en compte leurs besoins éducatifs particuliers et leur singularité.

3 alliés ou armes (ressources ou outils)

Tuteur et CPC
Textes officiels
Ressources du pôle inclusif

1 monstre à vaincre (interne ou externe)

Peur de notre propre échec.

3 qualités à avoir

Bienveillance
Adaptabilité
Bonne communication.

3 ennemis (ou obstacles à surmonter)

Réussir à rentrer dans les classes.
Faire accepter aux enseignants l'inclusion.
Gérer notre stress.

Une réussite à partager

Notre devise de l'école inclusive

Il n'y a pas de petite victoire !

Blason stagiaires/tuteurs CAPPEI

<p>Notre mission dans l'école inclusive</p> <p>Restaurer l'estime de l'élève dans le but de co-construire un parcours adapté.</p>	
<p>3 alliés ou armes (ressources ou outils)</p> <ul style="list-style-type: none">- les parents et l'élève- les collègues- les partenaires- l	<p>1 monstre à vaincre (interne ou externe)</p> <ul style="list-style-type: none">- le temps- l'absence de formation- l'isolement, la solitude
<p>3 qualités à avoir</p> <ul style="list-style-type: none">- bienveillance exigente- ressources- écoute et observation	<p>3 ennemis (ou obstacles à surmonter)</p> <ul style="list-style-type: none">- insuffisance des moyens (places en établissement spé, parcours de soins, ...)- préjugés et fausses représentations sur le handicap- la charge de travail pour adapter
<p>Une réussite à partager</p> <p>Une élève quasi mutique qui participe à la lecture expressive d'une pièce de théâtre.</p>	
<p>Notre devise de l'école inclusive</p> <p>Le plus petit des progrès est une grande victoire !</p>	

Blason stagiaires/tuteurs CAPPEI

Notre mission dans l'école inclusive

Guider les élèves vers l'autonomie.

3 alliés ou armes (ressources ou outils)

Famille
Pôle inclusif
Equipe enseignante

1 monstre à vaincre (interne ou externe)

Confiance

3 qualités à avoir

bienveillance
adaptabilité
ténacité

3 ennemis (ou obstacles à surmonter)

charge administrative.
le regard des autres
Coopération des collègues

Une réussite à partager

Le jour où mon élève TSA a pris sa place
au sein du groupe classe en spectacle de fin
d'année.

Notre devise de l'école inclusive

Ne jamais rien lâcher!

Blason stagiaires/tuteurs CAPPEI

Notre mission dans l'école inclusive - mener chaque élève à sa réussite.	
3 alliés ou armes (ressources ou outils) - l'observation - les partenaires de la communauté éducative - les guides, les circulaires, les programmes, la recherche, les textes officiels...	1 monstre à vaincre (interne ou externe) - les ignorances
3 qualités à avoir - la bienveillance - l'écoute - la patience	3 ennemis (ou obstacles à surmonter) - les préjugés - la peur du jugement - le manque d'ambitions et de moyens
Une réussite à partager La fierté de l'élève	
Notre devise de l'école inclusive - Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin!	

Blason stagiaires/tuteurs CAPPEI

Notre mission dans l'école inclusive	
Mettre en réussite les élèves.	
3 alliés ou armes (ressources ou outils) → les partenaires. → les lois (circulaires 2005, 2013, 2019) → les élèves.	1 monstre à vaincre (interne ou externe) l'Inconnu
3 qualités à avoir → patience. → adaptabilité. → investissement.	3 ennemis (ou obstacles à surmonter) → le regard sur le handicap. → les réticences des collègues, des enfants. → le manque de moyens.
Une réussite à partager Établir le lien de confiance.	
Notre devise de l'école inclusive Inclure pour mieux s'épanouir.	

APPARIEMENTS



SEGPA

Tuteurs		Stagiaires		Bassin
Nom Prénom	Lieu d'exercice	Nom Prénom	Lieu d'exercice	
SALLERON Chrystel	SEGPA CLG Le Racinay 87 route d'Arbouville 78120 RAMBOUILLET 0780257F	HUSSON-LABICHE Julie	SEGPA CLG George Sand MAGNANVILLE	CH
CAMBIER Lucie	SEGPA CLG Maryse Bastié 10 avenue Capitaine Taron 78140 VELIZY VILLACOUBLAY 0780266R	RIZZO Francesco	SEGPA CLG Le Racinay RAMBOUILLET	MS
ROBIN Laure	SEGPA CLG Pierre et Marie Curie 62 av. Pierre et Marie Curie 78260 LE PECQ 0780848Y	GUILLERME Lucile	SEGPA CLG Colette SARTROUVILLE	JP
JURGENS Julie	SEGPA CLG René Descartes 2 rue Descartes 78330 FONTENAY-LE-FLEURY 0780244S	GUILLER Arthur MALARTIC Marianne	SEGPA CLG Henri IV MEULAN SEGPA CLG Jean Zay VERNEUIL-SUR-SEINE	HA
ROCHARD Sylvie	SEGPA CLG Blaise Pascal Av. Charles de Gaulle 78330 PLAISIR 0780510F	HEOLET Teddy	SEGPA CLG Arthur Rimbaud AUBERGENVILLE	HA
RAPANAKIS Katy	SEGPA CLG René Cassin 12 rue des Petits Pas 78570 CHANTELOUP-LES VIGNES 0781173B	ALLAIX Anne	SEGPA CLG Jean Zay VERNEUIL-SUR-SEINE	HA

RASED - AIDE À DOMINANTE RELATIONNELLE

Tuteurs		Stagiaires		Bassin
Nom Prénom	Lieu d'exercice	Nom Prénom	Lieu d'exercice	
DEBLAISE Sébastien LES MUREAUX IEN : Mme EBODE	EEPU Paul Raoult Parc de Bècheville 78130 LES MUREAUX 0781358C	LUNVEN Martin	EEPU Le Parc 78570 ANDRESY	JP
		TAISNE Laetitia	EPPU Paul Bert 78500 SARTROUVILLE	CT
LE MEN Marie TRIEL-SUR-SEINE IEN : Mme	EMPU Camille Claudel 10 avenue des Fontenelles 78510 TRIEL-SUR-SEINE 0783577P	ARRAUD Sophie	EEPU Bonenfant 78 ST GERMAIN-EN-LAYE	CT
GOMES GIL ACHERES IEN : M. LE PORS	EEPU Clos d'en Haut 8 rue des basses roches 78200 CONFLANS-Ste-HONORINE 0783535U	DEYRIS Delphine	EEPU Henri Wallon 78 ACHERES	JP
LEBOUTET Solène BOIS D'ARCY IEN : Mme DELOMENIE	EEPU Jean Jaurès 9 rue Victor Hugo 78210 SAINT CYR L'ECOLE 0780922D	CHAPERON Béatrice	EEPU Jules Ferry 78400 CHATOU	CT
		MAVIER Céline	EEPU Joliot Curie 78500 SARTROUVILLE	CT
LAHSEN Lara MANTES-LA-VILLE IEN : Mme PERCHERON	EEPU F. Buisson 4 rue F. Buisson 78520 LIMAY 0781402A	DUBIEF Bruno	EEPU Molière 78130 LES MUREAUX	HA
		MARIAUD Virginie	EEPU Jules Ferry 78 ECQUEVILLY	HA
KAMBOUCHE Alexandra TRAPPES IEN : Mme VARTANIAN	EEPU Louis Pergaud 7 sq. Louis Pergaud 78190 TRAPPES 07881188T	VALENTIN Florence	EEPU Les Friches 78 MAUREPAS	BD
		MILLET Virginie	EEPU Petits Bois Albert Thierry 78 VERSAILLES	MV

RASED - AIDE À DOMINANTE PÉDAGOGIQUE

Tuteurs		Stagiaires		suivi
Nom Prénom	Lieu d'exercice	Nom Prénom	Lieu d'exercice	
ESSARDY Malika LES MUREAUX IEN : Mme EBODE	EEPU J. Auriol 1 rue Françoise Dolto 78130 LES MUREAUX 0781462R	PERRAUDEAU Esthele	EEPU Ferdinand Buisson 78520 LIMAY	CH
		OUEDRAOGO Amélie	EPPU Les 4 éléments 78314 ISSOU	CH
DAVESNE Anne SARTROUVILLE IEN : Mme VITOUX	EEPU Brossolette 89 rue Jean-Pierre Bourquard 78500 SARTROUVILLE 0780685W	AUDOUX Anne-Laure	EEPU Les Sablons 78300 POISSY	JP
ADELE Sandra ELANCOURT IEN : Mme RENAULT	EEPU Alain Cavallier Rue de Nouveaux Horizons 78990 ELANCOURT 0780430U	MOURRAT Sandrine	EEPU Romain Rolland 78210 St CYR L'Ecole	MV
		ALAIRE Cécile	EEPU La Vigée 78390 BOIS d'ARCY	
GRANDVEAU Cécile POISSY IEN : Mme DEFRANCE	EEPU Blaise Pascal 40 rue d'Aigrement 78300 POISSY 0780453U	RODRIGUES Marie-Hélène	EEPU Alain Cavallier 78990 ELANCOURT	MV
DELMAIRE Emilie TRAPPES IEN : Mme VARTANIAN	EEPU Louis Pergaud 7 sq. Louis Pergaud 78190 TRAPPES 0781188T	BLANCO Marie	EPPU Mermoz 78280 GUYANCOURT	BD
BAIBA KHALED PLAISIR IEN : Mme VAGNER-LASSER	EEPU Pierre Brossolette Rue Robespierre 78370 PLAISIR 0780765H	ORY Sandrine	EEPU La Sablonnière 78711 Mantes-La-Ville	CH

APPARIEMENTS ASH3

Nom d'usage	Prénom	établissement	TUTEURS		établissement	commune
BENTEYN	Anne-Charlotte	IME du Breuil Bois Robert	DESSEUX	Claire	IME Alfred Binet	Les Mureaux
BODART	Guillaume	ULIS collège St Exupéry Vélizy	BOURGAIN	Sandrine	ULIS collège Mozart	Bois D'Arcy
BOULET	Karine	ULIS école La Grande Ile Voisins le Bx	MAILLOT	Julie	ULIS école Passy (St Ger) puis école Camus (Plaisir)	St Germain puis Plaisir
DE-L'APPARENT	Marie-Victoire	ULIS collège Renoir Chatou	MOITIE	Dorothee	ULIS collège Vinci	Ecquevilly
DELMOULY	Sandrine	IME EMP St Cyr	PLAUD	Nathalie	IME Le Rondo	Versailles
DE-SOUZA	Christèle	IME Les Papillons blancs Conflans	DESSEUX	Claire	IME Alfred Binet	Les Mureaux
FABRE-BILLAUEDEL	Nadège	IME L'Escabelle Plaisir	POMIES	Julien	IME	Gazeran
GAILLARD	Céline	ULIS école Bouvet Coignières	MAILLOT	Julie	ULIS école Passy (St Ger) puis école Camus (Plaisir)	St Germain puis Plaisir
HADJALI	Asma	ULIS école Blaise Pascal Poissy	ACCARIAS	Marie	ULIS école Mme De Sévigné	Mantes La Jolie
LE-BERRIGAUD	Auriane	ULIS école Chénier Louveciennes	NICOLAS	Armelle	ULIS école Ronsard	Poissy
MASSOT	Charlotte	ULIS Collège La Quintinye Noisy le Roi	MILLOT	Sophie	ULIS école Le Poirier St Martin	Montigny-Le-Bx
MERLIN	Ingrid	IME Claire Girard Viroflay	DE-FREITAS	Anne-Laure	IME Christian Lazard	La Queue Les Yveline
NICOLO	Lucie	ULIS école Jaurès Trappes	MORRIS	Chloé	ULIS école Vassieux	Flins Sur Seine
SARREY	Amélie	UEMA Les Dauphins Versailles	FRANCO	Laurine	UEMA Ablis puis Montigny	Ablis puis Montigny-le-Bx
SOULIER	Emilie	ULIS école St Exupéry Marly le Roi	POISSON	Pauline	ULIS école Gaston Rousset	Conflans Ste Honorine

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DE L'ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ



D'INTERVENTION

FORMES



1 en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'établissement inclusif

2 en concevant son action pédagogique en articulation avec toutes les classes de l'établissement

3 en concevant avec d'autres enseignants des séquences d'enseignement et en co-intervenant dans le cadre de pratiques inclusives

4 en œuvrant à l'accessibilité des apprentissages dans le cadre des programmes en vigueur et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

5 en s'inscrivant dans une démarche de coopération avec différents acteurs et partenaires

6 en coordonnant des actions avec les membres de la communauté éducative pour la scolarisation et l'accompagnement des élèves

1 en assurant une mission de prévention des difficultés d'apprentissages

2 en contribuant à l'élaboration de de parcours de formation adaptés visant une bonne insertion sociale et professionnelle

3 en se dotant et utilisant des méthodes et outils d'évaluation adaptés

4 en définissant des stratégies d'apprentissages personnalisées et conscientisées

5 en adaptant les situations d'apprentissage, les supports d'enseignement et d'évaluation

6 en élaborant ou en contribuant à l'élaboration et la mise en œuvre de projets individualisés dans une perspective d'un parcours de réussite

7 en construisant et en animant des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur le thème de l'éducation inclusive

8 En prévenant l'apparition de difficultés chez certains élèves ayant une difficulté particulière

6 en concevant et en mettant en œuvre des modalités de co-intervention

4 en connaissant et en coopérant avec la diversité des partenaires et des acteurs de l'École inclusive

5 en construisant des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation

1 en s'appropriant et en diffusant les enjeux éthiques et sociétaux de l'École inclusive

2 en répondant dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers

3 en mobilisant les éléments des cadres législatif et réglementaire dans la variété de ses missions

Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé – CAPPEI

L'enseignant spécialisé est un professeur du premier ou du second degré. Il maîtrise les compétences décrites par le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013, annexe 1).

Le présent référentiel s'inscrit dans la complémentarité de celui des métiers du professorat et de l'éducation.

Il décrit les **compétences particulières et complémentaires attendues** d'un enseignant qui accède à une certification spécialisée.

Ce référentiel est conçu de telle sorte qu'il fait apparaître la spécificité des formes d'intervention des enseignants appelés à :

- exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive ;
- exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire ;
- exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses.

		P ^s	P1	P2	P3	P4	P5
1. L'enseignant spécialisé exerce dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive	en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'établissement inclusif						
	en concevant son action pédagogique en articulation avec toutes les classes de l'établissement						
	en concevant avec d'autres enseignants des séquences d'enseignement et en co-intervenant dans le cadre de pratiques inclusives						
	en œuvrant à l'accessibilité des apprentissages dans le cadre des programmes en vigueur et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;						
	en s'inscrivant dans une démarche de coopération avec différents acteurs et partenaires						
	en coordonnant des actions avec les membres de la communauté éducative pour la scolarisation et l'accompagnement des élèves.						
2. L'enseignant spécialisé exerce une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire	en assurant une mission de prévention des difficultés d'apprentissages						
	en contribuant à l'élaboration de parcours de formation adaptés visant une bonne insertion sociale et professionnelle						
	en se dotant et utilisant des méthodes et outils d'évaluation adaptés						
	en définissant des stratégies d'apprentissages personnalisées et explicites						
	en adaptant les situations d'apprentissage, les supports d'enseignement et d'évaluation						
	en élaborant ou en contribuant à l'élaboration et la mise en œuvre de projets individualisés dans une perspective d'un parcours de réussite.						
3. L'enseignant spécialisé exerce une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses :	en s'appropriant et en diffusant les enjeux éthiques et sociétaux de l'Ecole inclusive						
	en répondant dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers						
	en mobilisant les éléments des cadres législatif et réglementaire dans la variété de ses missions						
	en construisant des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation						
	en concevant et en mettant en œuvre des modalités de co-intervention						
	en construisant et en animant des actions de sensibilisation, d'information et en participant à des actions de formation sur le thème de l'éducation inclusive ;						
	en prévenant l'apparition de difficultés chez certains élèves ayant une fragilité particulière						

APRÈS-MIDI STAGIAIRES- TUTEURS

- Retour du témoignage d'une année de formation CAPPEI
Mme TITREN Betty
- Par groupe stagiaires/tuteurs
- Temps 1 : autour du référentiel PE spé positionnement
- Temps 2 : préparation de la journée d'observation chez tuteur

FICHE TUTEUR : **OBSERVATION DES STAGIAIRES CHEZ LES** **TUTEURS**

	Ce que je choisis de présenter en priorité	Commentaires / observations/ remarques/ questions...
N°1		
N°2		
N°3		
N°4		
N°5		

FICHE STAGIAIRE : OBSERVATION CHEZ LES TUTEURS

	Ce que je choisis d'observer	Commentaires / observations / remarques / questions...
N°1		
N°2		
N°3		
N°4		
N°5		

ENSEMBLE
pour L'ÉCOLE
INCLUSIVE

  @EducationFrance

 Ministère de l'Éducation nationale